

# patients, prenez la parole !



patients  
semaine de la sécurité des patients

## Comment ?

- donnez à votre médecin toute **information** qui vous paraît importante : allergie connue, perte de poids, automédication, consultation médicale récente, changement dans votre environnement ou votre vie quotidienne...
- intervenez si votre **nom** n'est pas correctement orthographié ou inexact, si votre **date de naissance** est erronée ou si toute autre **donnée** vous concernant est incorrecte
- si vous êtes hospitalisé(e), demandez à vos visiteurs qu'ils se **lavent les mains**.  
Au besoin, rappelez aux soignants qu'ils doivent en faire autant avant tout acte vous concernant.

ensemble, engageons-nous pour des soins plus sûrs  
[www.social-sante.gouv.fr/ssp](http://www.social-sante.gouv.fr/ssp)



## ◆ Vous devez être opéré :

- posez toutes les **questions** nécessaires sur ce que l'on va vous faire et pourquoi, sur ce qui peut se produire pendant et après votre hospitalisation (douleur, troubles digestifs, infection...) et sur ce qui est prévu ensuite (rééducation, soins...)
- indiquez tous les **médicaments** que vous prenez, vos intolérances et allergies, d'éventuels incidents au cours d'anesthésies ou d'interventions précédentes...

## ◆ Un examen vous est prescrit :

- questionnez votre médecin et assurez-vous d'avoir bien **compris** la nature de l'examen, les risques qu'il peut présenter, les résultats qui en sont attendus. N'hésitez pas à rappeler votre médecin pour lui demander vos résultats, leur interprétation et les prochaines étapes.

## ◆ Votre traitement a été modifié :

- assurez-vous d'avoir bien compris la raison de cette **modification**. Dans le doute, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien.

## ◆ Vous constatez une anomalie ou ressentez des effets inattendus. Exprimez-vous :

- mon traitement est différent aujourd'hui : **pour quelle raison** ? on n'a pas pris ma tension aujourd'hui : **pourquoi** ? j'ai des nausées depuis la prise de ce médicament : **est-ce normal** ?

## ◆ Vous quittez l'établissement de santé :

- vous demandez votre « **lettre de liaison** » avant votre sortie : elle vous aidera, ainsi que le professionnel qui vous suit (médecin, infirmier . . .), à bien gérer votre retour à la maison.

ensemble, engageons-nous pour des soins plus sûrs